

Agadir/transport urbain : Quatre candidats en lice

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-11-2008 22:39:17

- **Il s'agit de Alsa, Autasa, Keolis et Veolia**
- **Remise des offres: au plus tard le 1er décembre**

Le Grand Agadir est sur la voie d'améliorer son transport urbain. Le processus de désignation d'un gestionnaire du secteur avance bien. Suite à l'appel, quatre candidats ont été finalement retenus. Il s'agit, selon une source proche du dossier, des sociétés Alsa, Autasa, Keolis et Veolia. Elles ont jusqu'au 1er décembre 2008 pour remettre leur offre.

Suivra par la suite la sélection finale. Avant d'en arriver là, c'est un long cheminement qu'a parcouru ce dossier de gestion déléguée du transport urbain de personnes par autobus dans le Grand Agadir. Tout a commencé, en septembre 2007, par un écrit du wali de la région adressé -en sa qualité de conseil d'administration de la Ratag (Régie autonome de transport urbain d'Agadir)- aux communes du Grand Agadir. Le dossier d'assainissement financier de la Ratag étant ficelé, il s'agissait d'arrêter dans un cadre de partenariat et conformément à la loi 54-05, relative à la gestion déléguée des services publics, le meilleur mode de gestion du transport urbain du Grand Agadir. Chose à laquelle toutes les communes urbaines, à savoir Agadir, Inezgane, Dcheira Jihadia, Aït Melloul, ainsi que la préfecture d'Agadir Ida Outannane et celle d'Inezgane Aït Melloul, ont toutes répondu favorablement.

C'est à la suite de cette démarche que l'entreprise de BMCE Capital a été retenue pour mener cette opération. Dans le détail, le travail qui lui a été confié -pour un montant de 3 millions de DH financé par le ministère de l'Intérieur-, consiste à préparer un appel à manifestation d'intérêt. Il s'agit aussi de préparer le mémorandum d'information, d'organiser la relation entre les opérateurs et la wilaya et de préparer les documents de l'appel d'offres. Aujourd'hui ces étapes ont été franchies et validées par les différents intervenants. Une convention multipartite de partenariat assurant la participation de toutes les communes concernées et leurs engagements a été enfin approuvée. L'opération a mené au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en date du 17 mars dernier, auquel 7 entreprises (6 internationales et une seule nationale) ont répondu. Cinq par la suite ont été acceptées selon les critères d'éligibilité exigés. Courant 2009, l'opérateur retenu devrait démarrer son activité.

Malika Alami
L'économiste